

Date de dépôt : 10 décembre 2021

Rapport

de la commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport chargée d'étudier le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion de M^{mes} et MM. Olivier Cerutti, Jean-Marc Guinchard, Patricia Bidaux, Sébastien Desfayes, Delphine Bachmann, Anne Marie von Arx-Vernon, Jacques Blondin, Bertrand Buchs, Jean-Luc Forni, François Lance, Souheil Sayegh, Christina Meissner, Claude Bocquet : Crise Covid-19 et enseignement à distance : mesures de soutien

Rapport de M. Souheil Sayegh

Mesdames et
Messieurs les députés,

La commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport s'est réunie le 17.11.21 pour le rapport M 2634-B du Conseil d'Etat renvoyé en commission le 08.10.21.

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. Olivier Baud, et les notes ont été prises par M^{me} Elise Cairus que je remercie pour la qualité de celles-ci.

Ont assisté à la séance : M^{mes} Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat, DIP, et Paola Marchesini, secrétaire générale, DIP.

Le département relève qu'il n'y a pas eu d'alerte particulière sur la fermeture des écoles au printemps 2020, ni d'impact sur la certification, à part quelques petites nuances concernant les CFC, mais rien de spectaculaire. On ne note pas non plus d'augmentation du taux de décrochage.

M^{me} Marchesini ajoute qu'à la rentrée 2020 il y a eu des mesures de soutien mises en place de manière ciblée durant toute l'année scolaire dans certains lieux. Cette année, rien de particulier n'a été mis en place.

Une députée (PDC) évoque un éventuel impact de cette fermeture sur l'absentéisme ou le décrochage scolaire, c'est ce que veut identifier cette motion.

M^{me} Emery-Torracinta répond que le décrochage a baissé comme le montrent les données à ce sujet.

Les chiffres du SRED sont consultables en suivant ce lien :

<https://www.ge.ch/actualite/baisse-du-decrochage-jeunes-2019-20-probablement-lien-avec-annee-particuliere-2-11-2021>

Une députée (S) aimerait en savoir davantage quant au bilan social, puisque c'est le deuxième volet de cette motion avec le décrochage scolaire.

M^{me} Emery-Torracinta répond que le bilan social n'est pas effectué par le DIP.

M^{me} Marchesini ajoute que l'analyse du SRED ne concerne pas l'aspect social.

Pour conclure, à l'unanimité de la commission, il est décidé de prendre acte du rapport M 2634-B du Conseil d'Etat.